

LAÏQUE & TOI(T)



#05

Février 2020

Magazine de la Fédération des Maisons de la Laïcité



DOSSIER

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La transidentité et
la transexualité
au cinéma

Les actions
2020-2021

ÉDITO

Par Roland BRULMANS

Président de la Fédération
des Maisons de la Laïcité

Chères amies et chers amis du monde laïque,

Pour ce premier Laïque & Toi(t) de 2020, j'ai envie de commencer par vous dire merci. Quand, touchés par les projets du LHAC à Kinshasa, nous avons eu l'idée un peu folle de réunir des manuels scolaires à destination de la future école, nous n'imaginions pas à quel point vous alliez nous suivre dans notre projet. 15m³ ! Ensemble, nous avons récolté 15m³ d'ouvrages qui viendront garnir les bibliothèques des bâtiments dont la première pierre vient d'être posée. Votre participation massive montre à quel point le réseau des Maisons de la Laïcité en Wallonie et à Bruxelles est un réseau fort et riche, riche de ses idées, de ses valeurs mais surtout de ses bénévoles.

Merci aussi pour votre participation en grand nombre à la soirée de clôture an-

nuelle du 22 novembre. Ce moment d'échange convivial a été une réussite, grâce à vous. Nous sommes ravis que la lecture théâtrale « Inconnu à cette adresse » ait touché à ce point les participants. Plusieurs Maisons ont d'ailleurs choisi de la programmer à leur tour. Et si vous cherchez d'autres idées de spectacles, de conférences ou de ciné-débats, je vous invite à consulter notre catalogue 2020 qui reprend des thématiques chères à la laïcité : les violences faites aux femmes, le respect de la personne âgée, l'esprit critique face aux médias, l'action citoyenne et la place de chacun dans l'économie.

Pour finir, dans ces pages, je vous propose de découvrir la nouvelle interface qui va vous permettre d'encoder plus rapidement et plus simplement vos activités, et par la même occasion vos grilles d'Education Permanente.



Pour 2020, la FdML continue à vous proposer des outils et des améliorations pour vous aider, chaque jour, dans le formidable travail que vous faites dans vos Maisons.

Vous pouvez compter sur nous !

Une excellente année à tous.



SOMMAIRE

P3



Actualités de la FDML

P4>7



Dossier
Les Violences faites
aux femmes

P8>9



Carte blanche
La transidentité et
la transexualité au
cinéma

P10>11



20, 30, 40 ans...
Cela se fête !

P12>13



Présentation des
actions 2020-2021

P14>15



Agenda des Maisons
de la Laïcité

ACTUALITÉS DE LA FDML



Récolte de livres pour Kinshasa : un seul mot, MERCI !

Dans le précédent numéro de « Laïque & Toi(t) », nous vous présentions le LHAC (Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale). Impressionnés par leur travail et leur implication en République Démocratique du Congo, nous avons souhaité les soutenir concrètement. Nous avons lancé, à la FdML, une grande campagne de récolte de manuels scolaires au sein des Maisons de la Laïcité. Cette campagne, qui s'est clôturée fin 2019, a largement dépassé toutes nos espérances. 20 Maisons ont répondu présentes et ont participé activement à cette collecte : Arlon, Ath, Awans, Braine-l'Alleud, Condorcet, Courcelles, Hannut, Herstal, Morlanwelz, Namur, Pepinster, Philippeville, Pont-à-Celles, Saint-Nicolas, Sainte-Walburge, Sambreville, Schaerbeek, Seraing, Soignies et Visé. Certaines ont sollicité des écoles, sensibilisant au passage les élèves à la situation scolaire des jeunes en RDC. Plusieurs maisons avaient collecté tellement que nous avons loué une camionnette pour récupérer les ouvrages. Ce sont Bertrand et Michaël qui ont pris en charge les tournées nécessaires.

Au final, cet élan de solidarité incroyable a permis de récolter 15 m3 de manuels, dictionnaires, Bachelier, ouvrages pédagogiques... à destination des élèves du primaire et du secondaire. Cette récolte nous a impressionnés tant par sa diversité que par la qualité des livres réunis. Les manuels de sciences, mathématiques ou encore

histoire sont à présent stockés dans un box proche de la FdML, le LHAC va prendre la main et centraliser les manuels à Bruxelles avant de les acheminer, accompagné d'une délégation, jusqu'aux classes de Kinshasa.

Encore une fois, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les Maisons de la Laïcité qui ont répondu présentes, mais aussi celles qui, de façon plus anonyme, ont tenu à faire un don pour l'aménagement de la ML de Kinshasa. Si vous aussi vous désirez soutenir ce lieu, vos dons peuvent être versés sur le compte bancaire : BE24 3631 6823 6638 - Code BIC GEBABEBB avec, en communication, « Don LHAC ».



Nouvelle interface : agenda et grilles EP

Après plusieurs mois de travail, la nouvelle interface pour encoder vos activités sur le site de la FdML est prête. Celle-ci est plus claire, plus facile d'utilisation, plus ergonomique et, grande nouveauté, elle vous permet de gérer aussi vos grilles d'Education Permanente tout en simplifiant la procédure. En effet, le programme vous propose à présent 3 onglets distincts : le premier onglet vous permet d'encoder vos activités directement dans l'agenda de la FdML et le deuxième de modifier une activité déjà encodée*. Le troisième onglet va vous faire gagner un temps précieux puisque vous allez y retrouver une grille EP pour chaque activité que vous aurez encodée. Ces grilles se génèrent automatiquement : une fois l'activité réalisée, vous n'avez plus qu'à indiquer dans notre programme la durée et le nombre de participants et la grille sera ajoutée à votre dossier. Plus besoin de faire deux fois le travail ! Vous n'êtes pas aussi à l'aise que vous aimeriez avec l'informatique ? Nous avons créé un tutoriel qui vous explique, pas à pas, comment utiliser cette nouvelle interface. Vous pouvez retrouver ce document en ligne en cliquant sur le bouton « j'ai besoin d'aide » mais aussi nous le demander directement. Nous vous l'enverrons par email ou par courrier, selon votre souhait et nous sommes à votre disposition si vous avez la moindre question sur l'utilisation de l'interface.

Si vous ne remettez plus la main sur les codes d'accès à notre site, nous vous les enverrons avec plaisir.

*Pour les Maisons de la Laïcité qui possèdent un site réalisé par nos soins, il vous suffit de continuer à encoder les activités dans la partie « agenda » de votre site, où l'interface a aussi été mise à jour, et les grilles se généreront automatiquement.

Pour les Maisons ne possédant pas de site réalisé à la FdML, vous pouvez vous connecter sur notre site et encoder les activités sur notre agenda, vos grilles EP seront générées sur notre site.

Si vous désirez que nous vous réalisions un site, n'hésitez pas à contacter Michaël via informatique@fdml.be

LE FÉMINICIDE : QUAND METTRE DES MOTS SUR LES ACTES FAIT SENS



Aurélie, Dominique, Isabelle, Marie, Leila, Julie... La nuit du 29 au 30 décembre 2019, un groupe d'activistes féministes a placardé, sur les murs de Bruxelles, les prénoms des victimes de « féminicide » en Belgique. 23 cas recensés uniquement à travers les articles de presse en 2019, au moins 36 en 2018 et 39 en 2017. Une liste trop longue de femmes mortes sous les coups de leur (ex) conjoint. Si la fin de l'année 2019 a été marquée, dans les médias, par de nombreux articles concernant des féminicides, ce qui nous a fortement interpellé c'est que le mot en lui-même fait toujours débat. D'ailleurs, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le correcteur orthographique souligne le terme ostensiblement en rouge, comme pour appuyer ce constat.

Féminicide : quelles définitions ?

Le féminicide, c'est quand un homme tue une femme parce qu'elle est une femme. Diana Russell, écrivaine, sociologue, et féministe sud-africaine, a été la première à utiliser ce terme en 1976, né de la contraction entre « femme » et « homicide ». Si le Petit Robert le définit depuis 2014 comme « le meurtre d'une femme en raison de son sexe » et en a fait son mot de l'année 2019, le mot brille toujours par son absence dans le Larousse. L'Organisation Mondiale de la Santé va plus loin dans ses explications : on y parle « d'homicide volontaire d'une femme généralement commis par des hommes », dans la plupart des cas

par « des partenaires ou des ex-partenaires », dans des situations de violences conjugales dans lesquelles les femmes ont « moins de pouvoir et/ou moins de ressources que leur partenaire ». La Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen stipule qu'il s'agit de « tout meurtre de filles ou de femmes au simple motif qu'elles sont des femmes ».

Un mot qui fait débat

Bien que les différentes définitions aillent dans le même sens, le terme n'est pas encore une évidence pour l'ensemble de la population, et le débat s'opère à plusieurs niveaux. Si, en France, l'Association des journalistes professionnels a recommandé aux journalistes d'utiliser ce mot (comme le fait notamment « Le Monde »), le terme reste utilisé dans les médias dans sa définition réduite, lorsqu'une femme est tuée par son conjoint ou son ex-conjoint. Les avis divergent aussi au niveau politique : dans une interview au Parisien, Ségolène Royal, l'ancienne ministre socialiste, a reconnu qu'elle n'aimait pas l'utilisation de ce mot qui, pour elle, minimise les faits et que le terme « assassinat » était plus approprié. Au contraire, la procureure d'Auch, Charlotte Beluet, une des premières magistrates à utiliser publiquement le terme, estime que l'utilisation de « féminicide » permet de « contrebalancer tous ces discours autour de ces auteurs qui tueraient, guidés par un trop-plein d'amour, qui seraient meurtriers malgré eux »¹.

Nommer les choses : quelle utilité ?

Les associations féministes militent pour que le terme soit utilisé, aussi bien dans les médias que dans l'espace public. C'est le cas notamment du collectif #NousToutes. Caroline De Haas, membre de ce collectif, affirme « qu'employer le mot

« féminicide » permet une meilleure prise de conscience et une action publique en conséquence. Ce n'est pas dire que ces meurtres ou assassinats sont plus graves ou moins graves que d'autres. Cela souligne juste leur caractère particulier et le

Un espoir : la Convention d'Istanbul

Jusqu'il y a peu, les violences faites aux femmes étaient considérées comme une forme de violence parmi d'autres, jusqu'à la Convention d'Istanbul, un traité international adopté le 11 mai 2011 par le Conseil de l'Europe pour la protection contre la violence envers les femmes et violence domestique. Premier texte international en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, la convention applique une analyse « genrée » des violences. Elle estime que les femmes sont victimes d'abus principalement en fonction de leur sexe, et ce dans une société où le patriarcat domine, empêchant les femmes de s'émanciper pleinement. Elle reconnaît aussi une vision étendue de ces violences : physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques, tant dans la vie publique que dans la vie privée. Une avancée majeure, et pourtant... Bien que la Belgique ait ratifié ce texte en mars 2016, le constat est amer : 80 % des articles de la Convention sont peu, mal ou pas du tout réalisés chez nous. Or, la Convention d'Istanbul est contraignante et la Belgique est normalement tenue d'appliquer ses recommandations qui concernent 4 axes (aussi appelés les « 4 P ») : les politiques intégrées, la prévention, la protection/soutien et les poursuites. La Convention n'hésite pas à aller jusqu'à définir et proscrire la « victimisation secondaire » : quand les institutions et les services censés venir en aide à une femme victime de violence rendent la situation encore plus pénible en la banalisant, en niant ou en refusant leur protection.

¹ https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/08/23/feminicide-ce-mot-qui-embarrasse-la-magistrature_5501884_3224.html



fait qu'ils s'inscrivent dans un système global de violences faites aux femmes. Quand on lutte contre les féminicides, on ne lutte pas uniquement contre la criminalité mais aussi contre les violences faites aux femmes »². Parler de féminicide, c'est en effet transformer un fait divers en fait social. Ne plus entendre parler de « drame conjugal » ou de « crime passionnel », doux euphémismes pour une réalité bien plus glaciale. C'est obliger les politiques et la justice à regarder la réalité du terrain en face, à affronter des statistiques et à prendre le problème en considération. Cela constitue aussi une base pour quantifier le phénomène, l'étudier, le comprendre et agir. Bref, nommer est indispensable pour ouvrir la porte à l'étape cruciale des actes qu'attendent impatiemment les associations qui œuvrent dans le domaine des violences conjugales.

Plusieurs pays d'Amérique latine ont inscrit le féminicide dans leur code pé-

Un autre mot existe pour qualifier le meurtre d'une femme par son époux ou compagnon : l'uxoricide (du latin « uxor » (« épouse ») et « cide » (« tuer, frapper »)) mais son utilisation est elle aussi sujette à controverse. Historiquement, le terme était lié à une situation d'adultère. De plus, il ne s'applique qu'à un type très précis de crimes, tandis que la locution « féminicide » permet de regrouper l'ensemble des situations où la victime a été choisie en raison de son sexe.

nal : la Bolivie, l'Argentine, le Chili, le Costa Rica, la Colombie, le Salvador, le Guatemala, le Mexique, le Pérou... et plus proche de nous géographiquement, l'Espagne, qui a d'ailleurs fait des violences conjugales une cause nationale depuis 2003. La Commis-

² Caroline De Haas à France-Info

sion des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen demande aux Etats membres de qualifier juridiquement de « féminicide » tout meurtre de femme « fondé sur le genre ». Ce type de violence est aussi la forme de violation des Droits de l'Homme la plus courante. Mais, en Belgique, où Amnesty International dénombre chaque année 45 000 dossiers de violence conjugale enregistrés par les parquets, où en est-on ? Pas très loin. Il manque principalement une instance officielle pour agir spécifiquement sur les féminicides. Le terme n'a aucune valeur légale et, dans le code pénal, les féminicides ne sont pas encore reconnus comme un crime à part entière. Tout au plus, le fait de tuer une femme en raison de son sexe est vu comme une circonstance aggravante.

Un mot, juste un mot. Mais derrière la reconnaissance symbolique de ce terme, il y a des enjeux importants : c'est tout un système séculaire à briser,



une société machiste et inégalitaire où les hommes ont assis leur domination sur les femmes, ou la misogynie et la haine contre les femmes sont tolérés, où l'on a banalisé les crimes perpétrés dans la sphère conjugale et dans la sphère publique, en faisant porter aux femmes une part de responsabilités pour les coups reçus ou les viols subis. Nommer ce fléau permettra de pouvoir plus facilement l'appréhender et le combattre.

Selon l'OMS, il existe 4 types de féminicides dans le monde :

Le féminicide intime : un crime individuel commis par un partenaire ou un ex-partenaire ; cela concerne 35% de l'ensemble des meurtres commis sur les femmes dans le monde. Ce crime fait souvent suite à des violences conjugales.

Le féminicide d'honneur : la femme est tuée par un membre de sa famille ou de son clan dans le but de protéger leur réputation. Ce crime est commis car la jeune femme a transgressé les lois morales (si elle a commis l'adultère ou encore si elle a été violée, car elle amène la honte sur le clan).

Le féminicide lié à la dot : la jeune femme est tuée par sa belle-famille car la dot attendue n'a pas été versée, ou alors de façon insuffisante.

Le féminicide non-intime : le meurtrier vise précisément les femmes et la mort résulte parfois d'une agression sexuelle.

Sources :

- « Pourquoi-le-mot-feminicide-fait-il-toujours-debat ? », France Info, septembre 2019
- « 3-choses-a-savoir-convention-distanbul », Axell Mag, Novembre 2017
- les femmes prévoyantes socialistes, « Carte blanche - Pour une société sécurisante, pas sécuritaire », mai 2019
- « les-chiffres-inquietants-du-feminicide-en-Belgique », Télémonsieur
- « la-reconnaissance-juridique-du-feminicide-est-un-enjeu-crucial », le soir, septembre 2019

LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Quand on parle de violence, les représailles physiques sont les premières qui nous viennent en tête. Or, il y a de nombreuses formes de violences auxquelles doivent faire face les femmes : psychologiques, verbales, sexuelles, économiques, administratives, physiques... et ce dans presque toutes les sphères qu'elles fréquentent : le couple, la famille, le travail, la rue, l'école, les transports... Parfois, la personne perçoit que quelque chose ne va pas mais n'est pas consciente qu'elle est en train de subir une réelle violence. Nous avons regroupé les différents types de violence spécifiquement adressées aux femmes, les évidentes mais aussi celles auxquelles on ne pense pas au premier abord. Les violences peuvent être présentes tout au long de la vie d'une femme. C'est ce qu'on nomme le continuum des violences. Une victime peut être exposée à plusieurs types de violences au travail ou sur la voie publique : c'est ce qu'on appelle la survictimisation.

Violences au sein du couple ou de la famille

La violence conjugale n'est pas toujours restreinte à des coups qui

laissent des traces visibles. Elle peut prendre plusieurs formes, qui tendent toujours au même but : le contrôle de sa victime par l'agresseur. Les différentes formes de violences conjugales se conjuguent et peuvent se cumuler pour une même femme.

Les violences psychologiques : « Elles se définissent comme un ensemble d'actes et de gestes qui vise à porter atteinte à l'intégrité psychique et mentale de la victime ». Il s'agit pour l'agresseur de toucher à la confiance et à l'estime de soi de sa victime afin qu'elle se sente dans une position d'infériorité. Cela passe par l'humiliation, le chantage affectif, l'interdiction de fréquenter d'autres personnes, le harcèlement, la jalousie, les propos dénigrants ou avilissants... Cela peut provoquer des dégâts émotionnels importants, de la dépression jusqu'au suicide.

Des violences verbales : on pense, à tort, que celles-ci ne se situent pas au même niveau que les violences physiques. Or, bien qu'elles ne laissent pas de « marques », les insultes, les menaces, la dévalorisation, l'humiliation, les silences... établissent une atmosphère de peur et de tension

permanente aux conséquences psychologiques désastreuses.

Les violences sexuelles : cela regroupe tout ce qui touche à l'intégrité sexuelle comme le viol, les attouchements, la prostitution forcée, l'interdiction ou l'imposition d'un moyen de contraception ou du recours à l'IVG... dans le cadre d'un couple, ces violences ont tendance à être diminuées ou banalisées suite à l'expression « devoir conjugal ».

Des violences économiques : ces violences ont souvent pour but de priver la personne de son indépendance et de son autonomie, et d'ainsi d'échapper à la relation conjugale. L'accès aux ressources est limité et chaque dépense contrôlée par l'agresseur. On peut aussi inclure ici les dettes contractées en son nom sans l'accord de la victime ou l'interdiction d'exercer un travail hors de la maison.

Des violences administratives : cela revient à confisquer les papiers indis-

En Belgique

En 2010, l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes estimait qu'en Belgique une femme sur sept avait été confrontée à au moins un acte de violence commis par son (ex-)partenaire au cours des 12 mois précédents. Selon les chiffres de l'enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE publiée en 2014, 6% des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire ou ex-partenaire.

24,9% des femmes se sont fait imposer des relations sexuelles forcées par leur conjoint, selon le sondage réalisé par Amnesty International et SOS Viol en 2014.

Un couple sur huit est confronté à des violences d'ordre psychologique. Moins visible que la violence physique, elle est plus sournoise et apporte une réelle souffrance.¹

¹ <https://www.amnesty.be/camp/droits-femmes/violence-conjugale/article/chiffres>

pensables à la vie administrative de la personne (carte d'identité, passeport, fiches de paie, permis de conduire...)

Des violences matérielles : Casser et lancer des objets pour maintenir un

climat de terreur. Cadenasser le réfrigérateur pour contrôler son alimentation. Briser les affaires personnelles de la victime, lui refuser l'accès aux soins.

Les violences physiques : concernent l'ensemble des atteintes physiques du corps : coups, strangulations, brûlures, séquestration... L'auteur crée un climat de peur et de terreur.

Mariage forcé

Cela désigne toute union (civile, religieuse ou culturelle) dans laquelle au moins un des partenaires n'a pu donner son consentement, ou ne s'est pas senti libre de son choix. Selon l'Article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « *Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux* ». Pourtant, chaque année, 12 millions de mineures sont mariées de force dans le monde et on estime qu'une fille de moins de 15 ans est mariée toutes les 7 secondes. Des filles de plus en plus jeunes sont mariées de force à des hommes plus âgés, dans des pays où les traditions religieuses priment sur la loi.

Mutilations sexuelles féminines.

Ce sont des interventions pratiquées sur les organes sexuels externes des femmes (quel que soit leur âge) sans raison médicale. (Excision, infibulation...). Ces mutilations ont des conséquences catastrophiques sur le bien-être et la santé sexuelle et reproductive des victimes. Chaque année, trois millions de femmes sont victimes de mutilations génitales dans le monde, ce qui porte leur nombre à 200 millions selon l'UNICEF.

Violences sexuelles

Il s'agit de toute violence à l'encontre d'une femme qui a pour cible sa sexualité : viol, agression, attouchements, exhibition, harcèlement sexuel, propos déplacés... Ce sont des violences physiques et psychologiques peu exprimées car elles restent taboues. Si en Wallonie, par exemple, on compte 1000 plaintes pour viol déposées chaque année, on sait aussi que seulement une femme sur 6 a le courage de s'adresser à la police. Les chiffres réels sont donc plus proches de 6000 viols par an rien que dans notre partie du pays.

Esclavage domestique et traite des femmes

L'esclavage domestique ou « moderne » désigne le fait que des personnes privent d'autres personnes de leur liberté et les exploitent, soit pour du travail domestique, soit à des fins de gain économique (prostitution, pornographie, mariages blancs forcés...)

Moins connues ou moins médiatisées, d'autres types de violences sont encore répertoriées :

- Violences au travail.
- Inégalités hommes/femmes
- Lesbophobie, biphobie et/ou transphobie.
- Crimes "d'honneur"
- Femicide (voir article page précédente)
- Sélection du fœtus en fonction du sexe
- Infanticide des filles
- Violence politique
- Violence perpétrée contre les femmes âgées
- Violence sexuelle liée à la dot
- Aggression au vitriol

Il est difficile d'être exhaustif quand on liste les formes de violences que subissent dans le monde les personnes de sexe féminin. Très souvent, elles découlent des inégalités auxquelles les filles font face toute leur vie. Dans nos sociétés occidentales, les femmes sont souvent cantonnées au rôle de mère ou d'objet sexuel, surtout via la publicité. La violence contre les femmes est considérée par l'Organisation Mondiale de la Santé comme l'un des problèmes majeurs en matière de santé publique mondiale. Les conséquences sur la santé physique, sexuelle et mentale des femmes sont nombreuses : cela va du mal-être à la mort, en passant par une exclusion de la vie sociale. Ces violences subies affectent aussi les familles au sens large, et en premier lieu les enfants.

Des pistes de solutions

En Belgique, il est urgent de lever les tabous sur les actes de violences à l'encontre des femmes, notamment grâce à des campagnes de sensibilisation. L'objectif ? Permettre aux victimes de se sentir légitimes dans leur plainte, leur assurer le droit à l'écoute et à la reconnaissance et une meilleure prise en charge. Il faut que les

politiques consultent plus les associations de terrain et mettent en œuvre des statistiques cohérentes. Les associations féministes militent aussi pour une meilleure protection des victimes, un meilleur suivi des dossiers et un encadrement accessible (comme des lieux d'hébergements gratuits). Mais, surtout, il faut faire évoluer les mentalités par l'éducation et la sensibilisation afin de changer les comportements de façon durable. Le renforcement des cours d'EVRAS¹ en milieu scolaire pourrait aider à développer des valeurs d'égalité et de respect entre filles et garçons.

En 2014, l'Agence pour les Droits Fondamentaux de l'union Européenne s'était penchée sur le sujet. Voici quelques chiffres interpellants parus dans le rapport « Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE »

> **Violence physique** On estime à 13 millions le nombre de femmes dans l'UE victimes de violence physique au cours de l'année 2013, ce qui correspond à 7 % des femmes âgées de 18 à 74 ans dans l'UE

> **Violence sexuelle** On estime à 3,7 millions le nombre de femmes dans l'UE victimes de violence sexuelle au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, correspondant à 2 % des femmes âgées de 18 à 74 ans dans l'UE.

> Une femme sur trois (33 %) a subi une forme de violence physique et/ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans.

> Environ 8 % des femmes ont subi des violences physiques et/ou sexuelles au cours des 12 mois précédant l'enquête

> Parmi les femmes qui ont (ou ont eu) un(e) partenaire, 22 % ont subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de celui/celle-ci depuis l'âge de 15 ans

Sources :

www.vos-droits.justice.gouv.fr

www.institutdevictimologie.fr

Orientation Violence

¹ éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

LA TRANSIDENTITÉ ET LA TRANSEXUALITÉ AU CINÉMA

Rédaction :

Camille Warnier, Les CEHFF asbl, info@lescheff.be

Thibaut De Meulemeester, Maison Arc-en-Ciel de Namur, info@macnamur.be



Girl, The Danish Girl, Lola vers la mer, mais aussi thématiques principales ou secondaires dans des séries telles que *Transparent*, *Sense8*, *Orange is the New Black* ou encore *Plus belle la vie...* Les représentations cinématographiques des transidentités ont le vent en poupe, donnant de la visibilité et de la popularité à ces enjeux encore nimbés de méconnaissance et de stéréotypes.

Petite définition au passage, toujours utile lorsqu'on souhaite aborder un sujet en particulier. Le terme transgenre vient du préfixe latin trans-, qui désigne la traversée (contrairement à cis-, signifiant "du même côté"). Par personne transgenre, on entend tout individu ne se reconnaissant pas dans le genre qui lui est assigné à la naissance, souvent sur base des caractéristiques génitales. On évite en contraste le terme "transsexuel.le", très centré sur une vision médicale ou psychiatrique qui est loin d'être pertinente dans la grande majorité des vécus. Par cette définition, les transidentités représentent notamment les personnes transgenres, non-binaires, agenres, ou de genre fluide.

Le cas présenté ici sera celui du film *Girl*, de Lukas Dhont, mettant en scène Laura, une jeune fille transgenre souhaitant devenir danseuse-étoile. Soutenue par sa famille, celle-ci subit cependant des moqueries de ses camarades

“

Plus spécifiquement, les trois problématiques essentielles du film sont le misérabilisme, le voyeurisme, et la concentration sur le corps.

et des difficultés relationnelles. *Spoiler* : ses évolutions corporelles lui semblant trop lentes, elle finit par s'auto-mutiler. Acclamé par la critique, le film a reçu de nombreuses récompenses, notamment au festival de Cannes. Par contre, il a été fortement désapprouvé par les associations et collectifs de défense des droits des personnes transgenres.

sur le corps. Dans le premier cas, on insiste énormément sur l'aspect dramatique, tragique et insatisfaisant des transitions... Là où, pourtant, pareil processus peut être vécu avec sérénité, dans une optique de découverte de soi et d'expérimentation. A cela s'ajoute l'irréalisme du mal-être extrême de Laura, là où plusieurs études soulignent à

vestimentaires. Dans *Girl*, le corps est omniprésent, capital au détriment de toutes les autres questions, au point que cela en paraisse parfois presque malsain (n'oublions pas que la protagoniste a quinze ans !).

Les films et articles contribuent fortement à l'image des transidentités dans la population générale... Y compris pour les personnes concernées et leurs proches. Alors, autant proposer de meilleurs exemples, plus réalistes et positifs. *Lola vers la mer* (2019) est une excellente oeuvre à tous points de vue ; de même *Una Mujer Fantastica* (2017) qui n'est pas centré sur la transition mais sur le rejet et la non-reconnaissance que subit une personne transgenre ; *Il ou elle* (2018), avec ses forces et ses lacunes, aborde le thème du genre sous un angle original, plus onirique et psychologique. Un petit coup de coeur également pour *Three Generations*, (2015) qui saupoudre le drame d'une appréciable dose d'humour, sans jamais tomber dans la moquerie. Les films-documentaires *Coby* (2017), et *Océan* (2019) permettent une meilleure compréhension des transidentités et des parcours de transition.

Enfin, en termes de séries, *Sense8* et *Orange is the New Black*, sans avoir la transidentité comme sujet principal, l'abordent de façon réaliste, sans minimisation ni catastrophisme, et avec des actrices concernées qui plus est ! Les références ne manquent donc pas, de même que les associations et sites prêts à répondre à vos questions.



A quoi tiennent ces critiques ? Commençons par la plus "évidente" : les rôles de personnes transgenres sont encore aujourd'hui très rarement joués par des personnes concernées. Pourtant, elles existent, et leur talent est indéniable. Voir les vécus des personnes transgenres être des rôles de composition de personnes cisgenres, des performances artistiques, des formes de déguisement, réduit à la fois le réalisme du film et son message. Il en est de même du processus de réalisation (réalisateur/riche, scénariste, consultant-e) duquel les personnes transgenres restent absentes.

Plus spécifiquement, les trois problématiques essentielles du film sont le misérabilisme, le voyeurisme, et la concentration

quel point le soutien familial est un enjeu de vécu positif. Il est important de rappeler que les souffrances que peuvent vivre les personnes transgenres sont avant tout des conséquences de la transphobie, des violences/discriminations/stigmatisations qu'elles subissent, du rejet par leurs proches ou par la société. La transphobie tue encore aujourd'hui, et il est primordial de la placer au centre de nos combats.

Le voyeurisme et la concentration sur le corps se rejoignent. Le volet médical au sens large (chirurgie, hormones...) n'est qu'une facette de la transition, une facette souvent secondaire et en tous cas optionnelle face à toutes les questions sociales, administratives ou



20,30,40 ANS... CELA SE FÊTE !

2019 fut une année riche en terme de jubilés ! Un anniversaire, c'est l'occasion de se réunir, de fêter, de se souvenir, mais aussi de se tourner vers l'avenir et de se souhaiter encore de nombreuses années florissantes. Mais pour qu'une association, une asbl puisse fonctionner, il y a un élément fondamental sur lequel il faut pouvoir s'appuyer, et les Maisons de la Laïcité ne font pas abstraction : ce sont les bénévoles. Or, cela devient plus rare et plus précieux qu'une pépite d'or. C'est pourquoi nous tenions à remercier chaleureusement, au travers de ces quelques photos, toutes les personnes qui s'investissent jour après jour au sein des ML. Nous avons aussi choisi de vous transcrire un extrait du discours qui a accompagné les 40 ans de la ML d'Oupeye, tant ces paroles auraient pu être prononcées dans la plupart des Maisons :

Extrait du discours de la Maison de la Laïcité de Oupeye à l'occasion des 40 ans de la Maison :

Le citoyen bénévole est comme certaines espèces d'animaux : en voie d'extinction. L'engagement volontaire et gratuit se rencontre de moins en moins souvent. La faute à qui ou à quoi ? Certainement en premier lieu à nous qui vivons dans une société de TTSSRF, je veux dire « tout, tout de suite sans rien faire ». Si nous en avons envie, nous pouvons tout acheter de chez nous depuis notre ordinateur ou notre Smartphone, tout est livré à domicile. Nous effectuons nos opérations bancaires, nous envoyons des courriels, nous payons par carte. Si nous en avons envie, nous pouvons passer notre vie chez nous sans adresser un bonjour un merci un s'il vous plaît à quiconque. On dirait que l'évolution de la société mène vers l'isolement.

Or, qu'est-ce qu'une société ? C'est un groupe organisé d'êtres humains ou d'animaux, ayant établi des relations durables, qui vivent sous des lois communes, qui ont une forme de vie commune, qui sont soumis à un règlement commun. Plus largement, la société est l'état de vie collective. Ce mot désigne un groupe humain organisé et partageant une même culture, les mêmes normes, mœurs, coutumes, valeurs.

(...)

Il est impossible de construire un projet de société sans la participation citoyenne. C'est à cela que sert la démocratie. Il faut que les hommes et les femmes donnent leur avis, participent à la vie en société. Il faut réinvestir la place publique, ne pas se laisser leurrer par les réseaux « sociaux », les rumeurs...

La véritable communication, c'est de

se parler, c'est écouter, confronter des idées, écouter des propositions des arguments et en proposer, faire en sorte que le cœur et la raison se côtoient. Nous avons encore le choix d'être des moutons ou pas, nous avons le choix de pouvoir participer, de nous investir ou pas.

Nous avons le choix mais si nous laissons faire, nous n'aurons plus forcément le temps.

Plus que jamais, le but de notre maison, dans ce monde en perpétuelle mutation, confronté à l'intolérance et à l'égoïsme, est de faire rayonner au-delà de ses murs les idéaux laïques de LIBERTE EGALITE FRATERNITE.

Extraits du discours de Roland Brulmans, Président de la Fédération des Maisons de la Laïcité, à l'occasion des 30 ans de la Maison de Viroinval :

Cela fait donc trente ans qu'un bourgmestre libéral a fondé cette Maison de la

Laïcité. Cela était d'autant plus méritoire que l'environnement de cette région était ancré profondément dans le catholicisme. Monsieur Michel JAMME faisait encore partie à cette époque de ces anciens libéraux pour qui la laïcité et la libre pensée faisaient partie de leur ADN.

Vous allez donc donner le nom de Michel JAMME à votre Maison, ce qui est logique et louable. Je vous félicite pour cette initiative.

Madame la Présidente et vous toutes et tous administrateurs vous poursuivez la mission qui vous fut confiée par Michel JAMME, à savoir faire rayonner, faire comprendre, propager dans cette région les idéaux et valeurs portés par la Laïcité.

(...)

Nous défendons tous dans nos Maisons des principes, des valeurs qui nous sont chères et qui sont les fondamentaux de la laïcité.

Relevons quelque uns parmi ceux-ci :

Le droit de penser et d'agir selon sa conscience, sans se plier à une doctrine, un dogme ou une croyance. Un projet de société dans laquelle tous les citoyens sont égaux, ont les mêmes droits quels que soient leur sexe, leur origine ou leur culture. Une société où la loi commune vise le seul intérêt général.

Nous faisons primer la raison sur la croyance, sans aucune référence confessionnelle, dogmatique ou surnaturelle. Cela implique l'adhésion aux valeurs du libre examen. Nous sommes pour un ETAT neutre qui ne s'adosse à aucune religion. Le principe de séparation entre l'Etat et les églises est essentiel dans ce type de société. Chacun chez soi, l'Etat doit agir en toute indépendance par rapport aux églises et religions mais aussi que celles-ci puissent agir en toute liberté sans intervention étatique.

Encore joyeux anniversaire !

Sainte Walburge : 20 ans



Pour célébrer son vingtième anniversaire, la ML de Sainte-Walburge a choisi d'organiser une rencontre festive suivie « D'un soir avec Aphrodite », une immersion musicale dans l'univers de la Passion amoureuse de la naissance de Vénus à Roméo et Juliette par Isabelle Landenne.

Oupeye : 40 ans



La Maison de la Laïcité d'Oupeye a fêté ses 40 ans ! Après les traditionnels discours et un apéro dinatoire, les convives ont pu apprécier un concert de jazz par PLAYTIME.

Viroinval - Doische : 30 ans



À l'occasion de son 30^e anniversaire, la Maison de la Laïcité Viroinval -

Doische a été rebaptisée Maison de laïcité Michel Jamme, bourgmestre de Viroinval de 1986 à 1994 et fondateur de la Maison de la Laïcité, qui nous a quittés en 2019.

Gerpennes : 30 ans



L'ambiance était au rendez-vous sous un chapiteau bien rempli ! Après avoir parcouru les moments clés de la Maison de laïcité de l'entité au fil d'une exposition plaisante, les participants se sont retrouvés pour une soirée sous le signe du jazz.

VOTRE NOUVEAU CATALOGUE D'ACTIVITÉS POUR 2020

Vous avez sans doute remarqué que votre Laïque et Toi(t) était accompagné de la nouvelle édition du catalogue d'activité de la Fédération des Maisons de la Laïcité. Ce catalogue, composé de 5 thématiques, regroupe une série de propositions pour vos événements, toutes valorisables en Education Permanente.

Pour 2020, nous avons décidé de diversifier le catalogue. Réunir les citoyens autour de moments inspirants, émouvants mais aussi drôles et intelligents, provoquer le débat, alimenter la discussion, laisser à chacun la place pour s'exprimer et pour faire grandir et évoluer sa vision du monde. Pour les propositions de spectacles et de représentations artistiques, nous avons choisi de mettre en avant des créations d'atelier, du théâtre-action et des conférences gesticulées, majoritairement élaborés en Belgique. Il nous tenait à cœur de visibiliser ces œuvres originales et de permettre leur plus large diffusion.

Dans un registre plus classique, nous vous proposons aussi des ciné-débats. La nouveauté de 2020 est qu'une partie des films mis en avant peut être réservée gratuitement via un nouveau partenaire, « l'Ecran des Possibles ». Pour les réservations faites raisonnablement en avance, cette organisation peut vous fournir un animateur de façon tout aussi gracieuse, et vous bénéficierez des heures d'éducation permanente. Pour les films réservés de manière traditionnelle via Libérations Films, n'hésitez pas à nous contacter, notre animatrice assurera les débats dans la mesure de ses possibilités.

Le volet conférence vous est proposé sous forme de thèmes, mais ceux-ci ne sont pas figés. Si un des thèmes abordés vous intéresse, nous vous

aideront à trouver, dans votre région, un intervenant disponible. Si vous souhaitez un autre angle d'approche pour une des 5 thématiques, nous pourrions en discuter et vous aider à organiser l'événement selon cet angle de vue. Le but est que ce catalogue puisse évoluer tout au long de l'année, et que vos Maisons se nourrissent les unes les autres par leur expérience et leurs bonnes idées. N'hésitez pas à nous contacter pour que nous vous aidions à organiser les activités qui vous intéressent, nous sommes impatients de faire vivre les 5 thèmes que nous avons choisis et que nous vous présentons ci-dessous.

Nous avons choisi 5 thématiques sur base de nos échanges avec des bénévoles, des permanents, soucieux de rencontrer les préoccupations actuelles des personnes qui fréquentent les Maisons de la Laïcité. Nous les avons aussi choisis en fonction de ce qui fait l'actualité et qui parlera au public.

1. La violence et la discrimination envers les femmes. Le combat féministe est fait de batailles sans cesse renouvelées : malgré des années de combat, on assiste à un recul au niveau des Droits des Femmes.



Elles sont de plus en plus victimes de violence, notamment dans l'espace public, ou encore dans la sphère nu-

mérique, mais surtout dans la sphère personnelle. Elles sont constamment jugées sur leurs choix, leurs tenues, leurs actions... Ce thème sera l'occasion d'aborder des sujets très actuels comme le mouvement #metoo, la reconnaissance des féminicides et leur augmentation en Belgique ou encore le choix très controversé de ne pas faire d'enfants. Pour donner vie à ce thème, nous avons choisi de mettre dans notre catalogue une conférence gesticulée de Julie Tessuto, où elle aborde sans détour la culture du viol ou encore Le spectacle « un cheveu dans la soupe », une création hennuyère, où la vie de femmes se regroupe autour de la préparation d'une soupe. Vous trouverez aussi des idées d'exposition et des films qui abordent l'égalité hommes-femmes et la violence conjugale.

2. La place de l'individu dans l'économie et la consommation comme acte citoyen. Trouver sa place dans une société basée parfois



plus sur l'économie plutôt que sur l'humain n'est pas chose aisée. Ce thème a pour but de faire comprendre au public sa place dans les rouages de l'économie et à réfléchir sur l'adage « Je consomme donc je suis ». Consommer est une forme d'acte citoyen ! Le catalogue vous renseigne deux conférences gesticulées, une

pour mieux comprendre les rouages des banques et une sur l'impact du capitalisme sur l'environnement et l'être humain. Evasion fiscales, banques alternatives, monnaies locales, sobriété heureuse... Nous vous présentons plusieurs façons d'aborder l'économie avec vos publics.

3. Environnement - initiatives citoyennes : le changement par l'action ! Que l'on soit écologiste convaincu ou non, il est difficile de ne pas réagir devant l'actualité en



ce qui concerne le climat. Les points de vues divergent sur les causes et les conséquences des événements climatiques, alors ouvrez le débat ! Nous vous proposons aussi de partir à la découverte de citoyens ayant décidé d'agir pour améliorer la qualité du vivre-ensemble tout en ayant un comportement plus respectueux de l'environnement. Cela se traduit dans le catalogue par des documentaires sur des actions concrètes réalisées par des citoyens comme vous et nous, des conférences qui allient la réflexion et les conseils pratiques ou encore une conférence gesticulée qui nous confronte à la liberté de nos choix et de nos actes.

4. Les fake news et les arnaques sur Internet. C'est vrai, puisque c'est dans les médias et sur Internet ! Nous recevons tellement d'informations à la minute via les réseaux sociaux qu'il est impossible de



toutes les vérifier. Faut-il d'office faire confiance aux médias traditionnels ? Ont-ils le temps, eux, de recouper ef-

ficacement ces centaines de milliers d'infos ? Outre la véracité des infos, il est aussi fréquent de se méfier du moindre email reçu. Arnaque ? Spam ? C'est un véritable casse-tête de démêler le vrai du faux. Internet est pourtant un outil formidable, mais à utiliser en faisant marcher son esprit critique. Vous trouverez dans le catalogue de la FdML plusieurs idées d'ateliers et de conférences pour aider le public à reconnaître et se protéger des arnaques sur Internet et à développer son esprit critique par rapport aux Fake News. Nous vous conseillons aussi un ciné-débat sur le thème du greenwashing, ou comment la publicité et les grandes sociétés surfent sur la vague verte pour nous faire avaler n'importe quoi, au propre comme au figuré.

5. Vieillir, qu'est-ce que c'est ? Nous vivons de plus en plus vieux, c'est un fait. Les enfants nés récemment ont beaucoup de chance de finir centenaires. Mais cette étape de la vie, ces années en plus à passer sur terre, comment les appréhender ? Vieillir, au fond, qu'est-ce que c'est ? Une régression ? Une chance ? Un combat ?



Peut-on rester acteur de sa vie en vieillissant ? Nous vous proposons des activités qui ouvriront le débat pour en parler, entre jeunes et moins jeunes. Laissez-vous emporter par le spectacle poétique de marionnettes « Pas à pas », une création d'une compagnie namuroise. Cette représentation peut être suivie d'un atelier de réflexion pour une vingtaine de personnes. Plus théâtrale, « Clued'Home » choisit l'enquête policière pour parler, avec tendresse, de la place de nos aînés. Dans un registre qui allie humour, réflexion et qui oublie la langue de bois, Marianne Blin ne se met aucun tabou dans la conférence gesticulée « Ridée mais pas fânée ». Nos propositions de ciné-débat vous offrent l'angle la liberté de choix mais aussi de la sexualité des seniors.



La quinzaine des maisons : du 12 au 25 octobre 2020 : transidentité et transexualité

Comme vous pouvez le lire dans ce numéro du Laïque et Toi(t) pages 8-9, nous avons laissé une carte blanche à la Maison Arc en Ciel de Namur (anciennement Centre Gay et Lesbien de Namur). Nous vous proposons en effet une quinzaine 2020 sur le thème de la transidentité et de la transexualité.

Pourquoi ce choix ?

Plusieurs Maisons de la Laïcité ont eu envie de programmer le film « Gril » de Lukas Dhont en ciné-débat. A cette occasion, nous avons découvert la polémique générée par le film dans les milieux LGBTQI+ et nous avons voulu en savoir plus. Nous ne reviendrons pas sur les raisons de cette polémique, vous trouverez tous les renseignements nécessaires dans la carte blanche, mais cela nous a permis de nous rendre compte que les sujets de la transidentité et de la transexualité sont encore très mal compris et mal appréhendés par les citoyens qui ne sont pas concernés de près. Tout le cheminement qui consiste à faire coïncider son apparence physique et sa posture sociale avec ce que l'on est réellement au fond de soi, l'envie de ne pas être catalogué de façon binaire homme/femme dans une société encore trop fondée sur un héritage et des valeurs judéo-chrétiennes, les lois belges sur ce sujet et leurs incohérences... voilà une partie des thèmes que nous aborderons durant la quinzaine, grâce à des expositions, des conférences, des spectacles mais surtout des débats.

Si vous êtes intéressés par le sujet et souhaitez participer à la quinzaine 2020, envoyez un email à educationpermanente@fdml.be

AGENDA DES MAISONS DE LA LAÏCITÉ FÉVRIER > AVRIL

Pour plus de détails sur ces activités ainsi que l'ensemble des activités des Maisons de la Laïcité, **consultez le site Internet www.fdmf.be - section Agenda.**

07.02-9:00

FLEURUS

Expo-animation - Pas ce soir chéri.e ?
Lieu : Maison de la Laïcité
 Chaussée de Charleroi, 264 - Fleurus

08.02-14:00

LA LOUVIÈRE

Café-citoyen - Découverte de l'Église Saints Cyr et Julitte de Seneffe +
 Café-citoyen : Transition écologique ?
Lieu : Église Saints Cyr et Julitte
 Rue Général Leman, 11 - Seneffe

11.02-19:00

LA LOUVIÈRE

Conférence-débat - Migrations, religions et laïcité
Lieu : Le Gazomètre
 Rue du Gazomètre, 50 - La Louvière

13.02-20:00

HAMME MILLE

Conférence-débat - La fin de la Justice
Lieu : Maison de la Laïcité
 Avenue du centenaire, 20
 Beauvechain

13.02-19:00

NAMUR

Café-littéraire - Un fou noir au pays des blancs
Lieu : Maison de la Laïcité
 Rue Lelièvre, 5 - Namur

14.02-20:00

OTTIGNIES-LLN

Ciné-Philo - Une affaire de famille
Lieu : Maison de la Laïcité
 Rue des Deux Ponts, 19 - Ottignies

17.02-19:30

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Conférence-débat - Heurs et malheurs du libéralisme Histoire et actualité d'une idée
Lieu : Bibliothèque du T'Chapitre 10
 Rue de Saint Germain - Chapelle-lez-Herlaimont

18.02-20:00

CERFONTAINE FLORENNES

PHILIPPEVILLE WALCOURT
 Conférence-débat - « IVG : Ethique, genre et santé »
Lieu : Centre culturel de Philippeville

18-02-19:15

FLEURUS

Ciné-débat - The reader
Lieu : Bibliothèque «La Bonne Source»
 Place Albert 1er - Fleurus

19.02-19:00

SAMBREVILLE

Conférence-débat
 Moments de vie en centre IVG
Lieu : Maison de la Laïcité de Sambreville
 Rue de Falisolle 48 - Sambreville

21.02-19:30

FLÉMALLE

Lecture Théâtrale - Inconnu à cette adresse
Lieu : Maison de la Laïcité
 Grand'Route, 97 - Flémalle

26.02-14:00

FLEURUS

Atelier/cours - Ensemble vers le zéro déchet !
Lieu : Maison de la Laïcité
 Chaussée de Charleroi, 264 - Fleurus

28.02-19:30

OTTIGNIES-LLN

Conférence-débat - Transhumanisme
Lieu : Maison de la Laïcité
 Rue des Deux Ponts, 19 - Ottignies

06.03-20:00

OTTIGNIES-LLN

Ciné-Philo - Les invisibles
Lieu : Maison de la Laïcité
 Rue des Deux Ponts, 19 - Ottignies

06.03-19:00

MORLANWELZ

Ciné-débat - L'illusion verte
Lieu : Maison de la Laïcité
 Place Albert 1er, 16A - Morlanwelz

10.03-19:00

LA LOUVIÈRE

Conférence-débat - L'Encyclopédie de l'histoire des femmes en Belgique
Lieu : Bibliothèque de Haine-Saint-Pierre
 Grand Place 15 - Haine-Saint-Pierre

12.03

SAINTE-WALBURGE

Conférence-débat - Au secours de la faune sauvage en détresse
Lieu : Maison de la Laïcité
 Place de la Sainte-Walburge, 1 - Liège

16.03-19:30

CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Conférence-débat - Égalité hommes-femmes : rêve ou réalité ?

Lieu : Bibliothèque du T'Chapitre 10
Rue de Saint Germain
Chapelle-lez-Herlaimont

17.03-19:15

FLEURUS

Ciné-débat - Ni juge, ni soumise

Lieu : Bibliothèque «La Bonne Source»
Place Albert 1er - Fleurus

19.03-20:00

HAMME MILLE

Conférence-débat - Enjeux et ressorts de l'endoctrinement des femmes à l'islamisme

Lieu : Maison de la Laïcité
Avenue du centenaire, 20
Beauvechain

19.03-19:30

SAINTE-WALBURGE

Conférence-débat - Comment l'instruction laïque vint aux filles... focus liégeois

Lieu : Maison de la Laïcité
Place de la sainte Walburge, 1 - Liège

26.03-19:30

MORLANWELZ

Ciné-débat - Nos batailles

Lieu : Maison de la Laïcité
Place Albert 1er, 16A - Morlanwelz

27.03-19:30

OTTIGNIES-LLN

Conférence-débat - La lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles dans les conflits

Lieu : Maison de la Laïcité
Rue des Deux Ponts, 19 - Ottignies

27.03-20:00

ANDENNE

Café-citoyen - La désobéissance fertile

Lieu : Maison de la Laïcité
Avenue de Belle-Mine 20 - Andenne

28.03-20:00

SAINTE-WALBURGE

Pièce de théâtre - Colonialoscopie

Lieu : Maison de la Laïcité
Place de la Sainte-Walburge, 1 - Liège

14.04-19:15

FLEURUS

Ciné-débat - 7 vies

Lieu : Bibliothèque «La Bonne Source»
Place Albert 1er - Fleurus

23.04-20:00

HAMME MILLE

Conférence-débat - Les drogues un tabou

Lieu : Maison de la Laïcité
Avenue du centenaire, 20
Beauvechain

24.04-19:30

OTTIGNIES-LLN

Conférence-débat - Esprit critique et religion

Lieu : Maison de la Laïcité
Rue des Deux Ponts, 19 - Ottignies

24.04-20:00

ANDENNE

Conférence-débat - L'athéisme dans le monde

Lieu : Maison de la Laïcité
Avenue de Belle-Mine 20 - Andenne

24.04

HERSTAL

Lecture Théâtrale - Inconnu à cette adresse

Lieu : Maison de la Laïcité
Rue Élixa Dumonceau, 55 - Herstal



07 MARS 2020 32^{ÈME} COLLOQUE
DE LA LAÏCITÉ

9H30-17H00 ACCUEIL DÈS 9H00

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

MON BOSS OU MA CAMARADE DE BOULOT ?
QUE SERA LE TRAVAIL DE DEMAIN ?

CHÂTEAU DU KARREVELD
SALLE LA GRANGE
AVENUE JEAN DE LA HOESE, 3
À MOLENBEEK-SAINT-JEAN



Avec l'appui généreux du Collège des Bourgmestres et Échevins et de Bruxelles Laïque
Editeur responsable : Charles Susanne - Avenue Marie-Henriette, 36 - 1700 Dilbeek